

Aux sociétés médicales suisses

Lausanne, le 26 mars 2020  
Réf. DS/BB/az

## **Recherche et COVID-19 : quelle contribution des sociétés médicales et des médecins en pratique ambulatoire?**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Tout d'abord, la CER-VD tient à vous remercier de votre engagement et celui de tous les médecins et soignants pour faire face à la crise sanitaire et sociale due au COVID-19. Vous avez toute notre reconnaissance.

Répondre adéquatement à l'épidémie COVID-19 suscite de multiples questions de la part des professionnels de la santé. Comme les réponses sont souvent incertaines, basées sur les analogies à d'autres situations ou sur des principes physiopathologiques, il convient de tenter de solidifier les preuves d'efficacité des traitements, stratégies de prise en charge et de santé publique, et ainsi d'initier à temps des projets de recherche. S'il est crucial que les questions proviennent aussi des observations du terrain et de l'expérience de professionnels engagés à traiter et organiser les soins, il est aussi impératif que les protocoles de recherche soient scientifiquement solides, permettent de répondre aux questions posées en contrôlant les biais potentiels et disposent des ressources nécessaires.


Par exemple, il est inutile d'évaluer de nouvelles options thérapeutiques en l'absence de groupe comparatif. De multiples thérapies ont été testées lors de l'épidémie d'Ebola, mais, sans groupes comparatifs, il n'a pas été possible de savoir si ces thérapies étaient utiles et avaient contribué à sauver des vies, ou potentiellement délétères, contribuant ainsi à provoquer des décès. La recherche au cours d'une épidémie exige de préparer rapidement un protocole suffisamment détaillé, de disposer d'expertises complémentaires (clinique, méthodologie, statistiques, ...), et la maîtrise de méthodes de recherche adéquates (essais cliniques permettant des adaptations en cours d'études, par exemple). En outre, il faut disposer de l'expérience et des ressources nécessaires à la mise en œuvre et à la réalisation du projet. Deux études COVID-19 approuvées aux USA cherchant à évaluer les risques et bénéfices potentiels de l'hydrochloroquine chez les patients infectés et chez les professionnels de la santé ont indiqué des difficultés à recruter rapidement le nombre de personnes escomptées.

Nous recommandons ainsi à tous les professionnels de la santé désireux de lancer un projet de travailler en réseau avec des groupes ayant l'expertise et les ressources nécessaires, notamment les services académiques (médecine de famille, spécialités), et en cherchant si des études similaires ne sont pas proposées ailleurs ou en cours (en consultant notamment les registres d'études : <http://www.kofam.ch>, <https://www.clinicaltrialsregister.eu/>, <http://www.clinicaltrials.gov>).

Nous vous invitons ainsi instamment à regrouper les initiatives au niveau cantonal et à centraliser les demandes de collaboration avec les instituts universitaires spécialisés. S'il est certainement très important de s'assurer que l'ambulatoire ne soit pas oublié dans la recherche, les projets en ambulatoire doivent s'intégrer dans des projets en cours ou à venir afin d'en augmenter la sécurité et la fiabilité.

La CER-VD vous remercie de faire circuler cette information et, si possible, désigner une personne ou un groupe de contact, qui pourrait assumer la communication entre les initiatives locales et la CER-VD en s'assurant que les recommandations susmentionnées soient respectées.

En vous remerciant de votre attention et avec toute notre reconnaissance pour les tâches essentielles que vous assumez, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Prof. Dominique Sprumont  
Président



Prof. Bernard Burnand  
Vice-président ad interim